

2008/689 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 € A L'ASSOCIATION HORIZONS PARTAGES POUR L'ORGANISATION D'UN FORUM DE LA MICRO FINANCE (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 septembre 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Le microcrédit est un outil au service de la lutte contre la pauvreté qui permet à des populations exclues des systèmes bancaires classiques d'avoir accès à des sources de financement pour créer ou développer une activité génératrice de revenus.

Il s'adresse essentiellement à des personnes actives démunies et s'est développé à partir des années 1970 dans les pays du Sud, mais il est également pratiqué en France où il concerne principalement des personnes en situation d'insertion professionnelle (chômeurs et allocataires des minima sociaux).

Le microcrédit, dont le montant varie entre 50 euros dans les pays du Sud et 5 000 euros dans les pays du Nord, a un effet « levier ».

Cependant, pour tenir ses promesses, l'accès au crédit doit se doubler d'un accompagnement humain important. En effet, la pauvreté étant multidimensionnelle il faut agir conjointement sur plusieurs facteurs pour créer des conditions durables de développement.

En 2007, la micro finance touche plus de 100 millions de personnes dans le monde. Elle permet de mettre en mouvement les capacités d'action de populations vulnérables et de créer des richesses. Chaque fois que la pauvreté recule, c'est la paix qui avance et ce n'est donc pas un hasard si le prix Nobel de la paix a été attribué en 2006 au professeur M. Yunus, fondateur de la Grameen Bank au Bangladesh.

En France, le secteur de la micro finance est encore peu connu des acteurs impliqués dans le développement local et la solidarité internationale, alors même que plusieurs organisations lyonnaises et Rhônealpines sont actives dans le domaine.

Afin de mieux faire connaître les enjeux de la micro finance pour les acteurs lyonnais engagés dans des actions de solidarité internationale et faire le lien entre économie et lutte contre la pauvreté, l'Association Horizons Partagés, en partenariat avec l'Association Ecidec et Résacoop propose d'organiser à Lyon un forum sur le thème de « la micro finance ».

Ce forum a pour objectifs :

- d'identifier et de valoriser des initiatives innovantes de micro finance, mises en œuvre par des structures Lyonnaises et rhônalpines avec des partenaires du Sud ;

- d'informer les organisations rhônalpines (associations de solidarité internationales, collectivités...) sur l'impact du microcrédit dans un programme de lutte contre la pauvreté, se basant sur une logique de partenariat et de création de richesse.

Le Forum s'articulera en deux temps :

- la journée, réservée aux professionnels, sera consacrée à des tables rondes et ateliers ;

- des expériences de microcrédit seront présentées et seront suivies d'un débat avec des professionnels du développement local sur les sujets suivants :

- Micro finance et eau ;
- Micro finance et handicap ;
- Micro finance et habitat/ urbanisme ;
- Micro finance et emploi ;
- Micro finance et coopération décentralisée ;
- Micro finance et urgence.

Il sera également débattu des modalités de mise en œuvre d'un programme de microcrédit et des limites de cet outil.

La soirée, ouverte au public, sera consacrée à la diffusion d'un film sur la micro finance suivi d'un débat.

La promotion des finances solidaires fait partie des axes de travail de la Délégation au développement durable et à l'économie sociale et solidaire qui apporte depuis plusieurs années son soutien au développement de circuits financiers plus solidaires. »

Vu l'avis émis par le Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de sa Commission Economie Locale – Relations Internationales – Universités ;

## **DELIBERE**

1- Une subvention de 2 000 € est allouée à l'Association Horizons Partagés (siège social : 47, rue Sergent Michel Berthet - 69009 Lyon) pour l'organisation à Lyon d'un forum sur la micro finance en novembre 2008.

2- La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours au programme ESS03, opération ESSAUTOP, nature comptable 6574, fonction 90, ligne de crédit 14651.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

G. GOUZOU-TESTUD